(Texte)

ON RÉCLAME UN CERTAIN PRIVILÈGE POUR LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Quand j'ai assisté aux délibérations des Nations Unies, j'ai constaté que lorsque les chefs d'État des différents pays adressaient la parole aux délégués, on leur accordait le privilège de placer leur fauteuil directement sur l'estrade, comme ce fut le cas, cette semaine, pour le maréchal Tito.

Par ailleurs, lorsque le premier ministre s'est adressé aux Nations Unies, récemment, on ne lui a pas accordé ce privilège spécial. Peut-il nous dire pourquoi le premier ministre du Canada n'a pas été traité comme les chefs d'État des autres pays, lorsqu'il s'est adressé au délégués aux Nations Unies?

## (Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, les Nations Unies réservent ce privilège aux chefs d'État. Je ne suis pas encore chef d'État, mais le secrétaire général m'a demandé si j'accepterais que l'on me fasse cet honneur même si je ne suis qu'un chef de gouvernement, vu que j'ai déjà été président de l'Assemblée générale. Je lui ai répondu que je préférais prendre la parole à titre de chef de la délégation canadienne.

Des voix: Bravo!

(Texte)

M. Grégoire: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre peut-il nous dire qui est actuellement le chef d'État au Canada, et combien de fois il est allé adresser la parole aux Nations Unies, en bénéficiant du privilège spécial accordé aux chefs d'État? De plus, peut-il nous dire qui, pour le Canada, peut jouir du privilège qu'on accorde aux chefs d'État?

(Traduction)

M. Pigeon: M. Kennedy.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le chef d'État, au Canada, c'est le Gouverneur général.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire...

(Traduction)

M. l'Orateur: Si la question est véritablement importante et urgente; mais...

(Texte)

M. Grégoire: Je suis d'avis qu'elle est importante en ce sens que le Canada est un pays membre des Nations Unies et que les délégués canadiens aux Nations Unies aimeraient bien que le Canada soit traité sur le même pied que les autres pays du monde.

De plus, nous sommes d'avis que lorsque le premier ministre du Canada prononce un discours aux Nations Unies, on devrait le traiter sur un pied d'égalité et lui accorder les mêmes privilèges qu'aux autres chefs d'État.

(Traduction)

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Chevrier: Il fait exactement ce que vous avez fait depuis le début de la séance. Vous n'avez pas à vous plaindre puisque vous n'avez fait rien d'autre durant toute la matinée.

M. l'Orateur: A l'ordre! Il ne s'agit pas d'une question qui peut être discutée à l'appel de l'ordre du jour.

(Plus tard)

(Texte)

M. Gérard Girouard (Labelle): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Peut-il dire à la Chambre, lorsque la Grande-Bretagne parle aux Nations Unies, si le privilège dont a parlé le député de Lapointe est accordé au premier ministre de la Grande-Bretagne ou à la Reine seulement?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je crois que le premier ministre a répondu à cette question.

Une voix: Non, non, pas à celle-là.

M. Girouard: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le premier ministre a répondu au point de vue du Canada, mais ma question a trait à la Grande-Bretagne elle-même.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

(Traduction)

M. l'Orateur: J'étais sur le point de dire que la question était contraire au Règlement. Il ne saurait donc y avoir de question supplémentaire.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, est-ce que je peux poser de nouveau la question au premier ministre?

(Traduction)

M. l'Orateur: Je regrette, mais l'honorable député sait sans doute que les décisions de l'Orateur doivent être acceptées sans discussion par la Chambre.